

# ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTE  
REGION  
CULTURE  
PUBLICITE  
  
SCAN ME  


Edition N°1409 du Jeudi 18 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT



ACCÉLÉRATION DE  
LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

P. 16

## L'ENTITÉ SIONISTE POURSUIT SES VIOLATIONS DANS LA BANDE DE GHAZA



L'ALGÉRIE DÉNONCE LA FAILLITE  
DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

P. 16

## 33<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE



PLUS DE 600 ENTREPRISES  
AU RENDEZ-VOUS

P. 5

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2025 (DU 21 DÉCEMBRE 2025 AU 18 JANVIER 2026)

## LES VERTS À 24 HEURES DU DÉPART POUR RABAT

• LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNE ACQUIERT  
LES DROITS DE DIFFUSION DE 15 MATCHS

P. 15



## IMPORTATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

# L'ÉTAT VEUT METTRE DE L'ORDRE

Le lancement de la plateforme électronique  
pour l'importation des matières premières intervient  
dans un contexte marqué par les instructions du président  
de la République visant à garantir l'approvisionnement  
des entreprises en matières premières.

P. 5

# Savez-vous

## L'AMBASSADRICE US EN ALGÉRIE À EL TARF DES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE EN VUE

L'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie Mme Elizabeth Moore Aubin continue à silloner le territoire du pays. Mardi dernier, elle était dans la wilaya d'El Tarf où elle a été reçue par le wali avec lequel elle a discuté des potentialités de la wilaya, a indiqué l'ambassade américaine dans un communiqué. « L'ambassadrice Aubin a effectué une visite dans la wilaya d'El Tarf, où elle a rencontré le wali, ainsi que des

représentants des chambres de commerce et d'agriculture », a précisé en effet le communiqué. « La rencontre a porté sur les potentialités de la wilaya dans le domaine de l'agriculture et du tourisme, ainsi que sur les opportunités de coopération économique, reflétant ce que le partenariat entre les États-Unis et l'Algérie peut offrir pour soutenir le développement local et la croissance durable », souligne la même source.



### CONCOURS NATIONAL DE L'INNOVATION DANS LA COMPÉTENCE ÉNERGÉTIQUE INTELLIGENTE REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS

Des prix ont été décernés, mardi dernier à Alger, aux lauréats du concours national de l'innovation dans la compétence énergétique intelligente « Smart Energy FCNC Innovation Challenge », organisé par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au siège du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, en présence du secrétaire général du ministère, M. Nabil Afi, ainsi que de représentants du PNUD. Ce concours tend essentiellement à accélérer l'adoption des techniques intelligentes au service de l'efficacité énergétique et à mobiliser l'écosystème national au service de la stratégie de l'efficacité énergétique, en vue d'encourager la création d'opportunités d'emploi dans ce secteur prometteur et de contribuer à la réponse aux engagements climatiques et aux objectifs de développement durable (ODD).

Lancé le 23 octobre dernier, ce concours a été organisé dans trois catégories, en vue de permettre d'accompagner les innovants selon les niveaux de maturation de leurs projets, en l'occurrence la catégorie « Conception (idées) », la catégorie « Première modélisation » et la catégorie « Modèles applicables au titre de projets expérimentaux ».

Dans une allocution à cette occasion, le secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables a affirmé que ce concours, organisé dans le cadre de la coopération entre l'APRUE et le PNUD, « reflète l'importance capitale que revêt le renforcement des partenariats nationaux et internationaux dans ce domaine vital ». Cet événement reflète « la place centrale » qu'occupe désormais la compétence de l'énergie intelligente, comme l'un des piliers principaux pour la réalisation du développement durable, le renforcement de l'innovation technologique et l'édition d'un avenir plus compétent et plus durable.

### PERTURBATIONS SUR SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise.

Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

### ESCROQUERIE EN LIGNE DÉMANTÈLEMENT DE 32 RÉSEAUX ET ARRESTATION DE 197 INDIVIDUS

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a annoncé mardi dernier le démantèlement de vastes réseaux spécialisés dans l'escroquerie en ligne, et ce précise ce corps de sécurité, « dans le cadre du renforcement de la sécurité numérique et de la protection des citoyens et de leurs biens contre la criminalité électronique ».

Selon la DGSN, une opération d'envergure, menée à l'échelle nationale par le Service central de lutte contre la criminalité cybernétique de l'ANP et ses équipes spécialisées, a ciblé des groupes impliqués dans le phishing et les fraudes via internet à travers l'ensemble des wilayas du pays. Les investigations, qui se sont étalées sur plusieurs jours et ont été appuyées par des techniques avancées de recherche et d'enquête numériques, ont été conduites sous la supervision des procureurs de la République compétents, indique la même

source, précisant que ces investigations ont abouti « au démantèlement de 32 réseaux criminels organisés, dont un réseau à dimension internationale opérant depuis un pays asiatique, avec l'arrestation de cinq de ses membres ». Au total, 197 personnes ont été interpellées, parmi lesquelles 31 faisaient l'objet de mandats d'arrêt pour des affaires d'escroquerie. Les analyses criminelles des données ont permis de mettre en lumière les méthodes employées pour collecter des informations sur les victimes. Ces pratiques reposaient notamment sur

« l'ingénierie sociale », « le phishing », « l'utilisation de logiciels malveillants de vol d'informations » et « l'usurpation d'identité d'entreprises publiques et privées ». Les préjudices financiers causés aux victimes dépassent 52

milliards et 900 millions de centimes en monnaie nationale, en plus d'autres sommes en devises étrangères. Les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République territorialement compétents, ajoute la DGSN, appelant les citoyens « à faire preuve de prudence et de vigilance dans leurs échanges électroniques et bancaires sur internet », « à vérifier l'origine des messages et des appels reçus », et « à éviter de partager des informations personnelles ou de cliquer sur des liens suspects ».

### FOOT/MONDIAL 2026

#### 5 MILLIONS DE DEMANDES DE BILLETS EN 24H



La demande mondiale de billets pour la Coupe du monde 2026 explose, avec cinq millions de demandes reçues en 24 heures, a indiqué la Fédération internationale de football (Fifa). Des supporters issus de plus de 200 pays et territoires n'ont pas perdu de temps, envoyant cinq millions de demandes de billets au cours des 24 premières heures de la phase de tirage de sélection aléatoire qui a débuté le 13 décembre 2025, précise la même source. La demande est portée par des affiches de prestige dès la phase de groupes, avec la rencontre Colombie - Portugal en tête d'affiche. L'intérêt progresse fortement dans les pays voisins d'Amérique du Sud, tandis que les supporters écossais célèbrent le retour tant attendu de leur sélection sur la plus grande scène du football mondial après 28 ans d'absence. Les premiers chiffres indiquent un fort engouement pour certaines rencontres phares de la phase de groupes, Colombie - Portugal (Miami, 27 juin) s'imposant comme le match le plus demandé à ce stade de la période de tirage de sélection aléatoire. Mexique - République de Corée (Guadalajara, 18 juin),

Allemagne, Australie, France et Panama. La forte représentation des pays sud-américains voisins (Colombie, Equateur, Brésil et Argentine), ainsi que des supporters d'Amérique centrale, notamment du Panama, démontre une nouvelle fois la capacité de la Coupe du monde 2026 à captiver l'imagination à travers les Amériques. La présence de l'Ecosse dans le top 10 reflète l'enthousiasme des supporters à l'idée de voir leur équipe retrouver la scène internationale pour la première fois depuis 28 ans, renforçant les attentes croissantes autour d'un tournoi qui promet de rassembler le monde du football en Amérique du Nord dans six mois. La phase de vente de billets, le tirage de sélection aléatoire, restera ouverte jusqu'à mardi 13 janvier 2026 .

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC  
**ALGER 16**

N°RC : 16/00-090467 B 15  
Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication  
Mohamed Bouziane Khadjida

Rédaction  
M. B. Khadjida  
Yacine O.  
G. Salah Eddine  
Lamia O.  
Amine A.

O. M.  
Djaffar Chilab  
Chekhat Meriem  
Lazelia Omar  
Abir Menasria

Siège d'actualité : ALGER 16  
5, rue Saïd-Couïa, Algiers Centre  
Tél. 020 10 23 68  
Siège social sarl BMA.com  
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresse à :  
l'Entreprise Nationale  
de communication, d'édition  
et de Publicité  
Agence ANEP,  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91 /  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45  
020 05 13 77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.algerba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Algér  
SIA (Centre)

## LUTTE ANTITERRORISTE EN AFRIQUE

# POUR UN PLAN STRATÉGIQUE CONTINENTAL GLOBAL

**Des experts africains ont souligné l'impératif d'élaborer un plan d'action continental global pour lutter contre le terrorisme, à l'issue de leur réunion à Alger mardi dernier. Les participants à cette réunion consultative ont insisté sur le fait que relever les défis sécuritaires actuels exige une coordination africaine intégrée, se traduisant par une stratégie unifiée pour contrer cette menace.**

Dans son allocution lors de cet événement, M. Idriss Mounir Laalali, directeur par intérim du Centre de lutte contre le terrorisme de l'Union africaine, a déclaré que la qualité des discussions tenues durant les deux jours de réunion consultative, qui a rassemblé un groupe restreint d'experts et de spécialistes issus de divers groupes régionaux et institutions africaines, témoigne "non seulement du niveau d'expertise réuni", mais aussi d'un sens partagé des responsabilités quant à l'avenir de la sécurité collective en Afrique". L'intervenant a ajouté que « les délibérations ont été substantielles,



franches et tournées vers l'avenir », ce qui était précisément ce qu'exigeait ce moment crucial du programme « continental de lutte contre le terrorisme ». Il a noté que, durant la réunion, les participants ont réaffirmé plusieurs points clés, « clairement consignés dans le résumé des conclusions ». Les débats ont également révélé, selon l'orateur, « un large consensus sur le plan stratégique global proposé pour la lutte contre le terrorisme », soulignant la nécessité d'« adopter une approche équilibrée

intégrant la prévention, le renforcement de la résilience, la sécurité, la coopération juridique et judiciaire et la lutte contre le financement du terrorisme, parallèlement à une gouvernance institutionnelle solide ». Il a été souligné que la mise en œuvre, le suivi et un financement prévisible doivent être considérés comme des piliers fondamentaux du plan. Il a également été mis en avant le rôle crucial des communautés économiques et des mécanismes régionaux, qui ne sont pas de

simples acteurs de l'architecture continentale de lutte contre le terrorisme, mais bien ses garants au niveau régional. » Les discussions ont également précisé la nécessité de clarifier « les rôles et les responsabilités au sein de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), notamment en renforçant le rôle de surveillance politique du Conseil de paix et de sécurité (CPS) et de son Sous-comité chargé de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent », ainsi qu'en renforçant le rôle de coordination et de suivi du Centre de lutte contre le terrorisme de l'Union africaine. L'orateur a souligné que le travail accompli à Alger représente une étape cruciale vers la réalisation de l'objectif visé, ajoutant que les enseignements, les améliorations et les orientations stratégiques apportés lors de la réunion contribueront directement à l'amélioration de la version finale du plan et garantiront qu'il reflète à la fois l'ambition continentale et le réalisme opérationnel. L'intervenant a conclu en affirmant que le rôle moteur de l'Algérie dans la lutte antiterroriste continentale demeure manifeste et a un impact concret.

**Abir Menasia**

## PROPOSITION DE LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE DES REPRÉSENTANTS D'ORGANISATIONS NATIONALES AUDITIONNÉS PAR LA COMMISSION DE LA DÉFENSE DE L'APN

Le processus législatif s'accélère à l'APN. La Commission de la défense nationale a auditionné, mardi dernier, les représentants des organisations nationales pour finaliser la proposition de loi criminalisant la colonisation française. Entre enjeux mémoriels et exigences juridiques, ces échanges visent à peaufiner un texte historique dont le vote est attendu avec impatience par l'opinion publique avant la fin de l'année 2025.

Lors de son intervention, le président de la commission, Younes Hariz, a fermement soutenu que l'exigence de reconnaissance des crimes coloniaux par la France constituait une « victoire pour la justice et le droit ». Rappelant avec force que les atteintes à la dignité humaine sont « imprescriptibles », il a affirmé que le peuple algérien « n'oubliera jamais » les souffrances endurées durant 132 ans d'occupation. Saluant l'initiative des députés, M. Hariz a souligné que ce futur cadre législatif sera l'instrument essentiel pour établir les responsabilités précises de l'appareil militaire colonial. L'objectif final, a-t-il insisté, est de rendre justice à un peuple que la colonisation a tenté de transformer en « étranger sur sa propre terre » en le spoliant de ses droits les plus élémentaires et de sa liberté.

De son côté, le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), Khelifa Smati, a chaleureusement salué l'initiative parlementaire. Selon lui, ce projet de loi s'inscrit en parfaite cohérence avec les positions fermes de l'État algérien, portées par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune. M. Smati a insisté sur l'impératif de « protéger la mémoire nationale des tentatives d'occultation, d'altération et de falsification », voyant dans ce texte une « étape historique attendue depuis de

longues années ». Cette démarche, a-t-il soutenu, constitue un rempart essentiel contre toute velléité de réécriture de l'histoire, garantissant ainsi la transmission fidèle des sacrifices du peuple algérien aux générations futures.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Hamza Aoufi, a tenu à rappeler la résilience historique des Algériens face à l'oppression. Il a souligné que « le peuple algérien a donné une leçon à la France coloniale », en dépit des multiples tentatives de cette dernière pour « étouffer les résistances successives » par la force. M. Aoufi a conclu son intervention en insistant sur l'imprécipitabilité des crimes commis contre les Algériens, martelant que le temps ne saurait effacer la responsabilité des actes de torture et de répression perpétrés durant plus d'un siècle d'occupation.

Le projet de loi, qui sera soumis au débat de l'APN dès la semaine prochaine, s'inscrit dans une démarche rigoureuse de droit international. Le texte s'appuie explicitement sur les « principes du droit international consacrant le droit des peuples à l'équité juridique et à la justice historique et la fin de l'impunité ». Loin d'être une simple déclaration symbolique, cette proposition vise des objectifs précis : « établir les responsabilités » et « obtenir une reconnaissance et des excuses pour les crimes coloniaux commis ». Ces étapes sont considérées comme un « préalable à toute réconciliation avec l'histoire » et un impératif dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale.

Sur le plan technique, la proposition de loi se décline en cinq chapitres comprenant 27 articles. Ce texte structuré définit précisément la finalité

de la législation : la criminalisation de la colonisation française sur la période allant de 1830 à 1962, tout en apportant une qualification juridique rigoureuse aux crimes perpétrés. Au-delà du constat historique, le texte prévoit des dispositions contraignantes concernant la responsabilité directe du gouvernement français dans son passé colonial. Il instaure également des mécanismes juridiques et diplomatiques concrets destinés à obtenir une reconnaissance et des excuses officielles, posées comme les piliers d'une véritable justice pour les victimes du système colonial.

Parallèlement à ces exigences de justice, la proposition de loi se veut un rempart pour la mémoire nationale. Elle introduit des dispositions pénales sévères contre toute apologie de la colonisation ou atteinte aux symboles de la Résistance, du Mouvement national et de la Révolution du 1er Novembre.

Le texte formule des revendications concrètes et urgentes à l'adresse de la France : la décontamination des sites d'essais nucléaires et la remise des cartes de mines, la restitution intégrale des archives nationales et des biens spoliés, ainsi que le rapatriement des restes mortuaires des figures de la lutte de libération afin qu'ils reçoivent les honneurs de la patrie sur le sol algérien.

Avec ce dispositif législatif d'une ampleur inédite, l'Algérie ne se contente plus de réclamer justice : elle s'en donne les moyens juridiques. En ancrant le respect de la mémoire nationale dans la loi, l'APN s'apprête à offrir au peuple algérien un bouclier contre l'oubli, garantissant que les sacrifices consentis entre 1830 et 1962 demeurent le socle intangible de l'identité et de la souveraineté du pays.

**Omar Lazela**

## LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION REÇOIT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ONDA RENFORCER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR

**Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a reçu mardi dernier à Alger le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins(ONDA), M. Samir Thaalbi, la réunion a porté sur des sujets d'intérêt commun entre le ministère et l'office, a indiqué un communiqué du ministère.**

La même source a expliqué que cette réunion s'inscrit dans le cadre du « renforcement de la coopération et du travail conjoint entre le ministère de la Communication et l'ONDA, qui œuvre depuis 50 ans à la protection des droits moraux et matériels des auteurs, créateurs, ayant droit et titulaires de droits voisins ». A cet égard, le ministre a souligné la nécessité de cet organisme, valorisant les efforts déployés par son direction pour préserver les droits des auteurs et créateurs et promouvoir le respect du cadre juridique régissant la distribution et la diffusion des œuvres protégées. Il a également insisté sur la nécessité d'une collaboration et d'une coordination régulière entre le ministère et l'Office national du droit



d'auteur et des droits voisins, d'autant que le décret exécutif n° 24-250 du 23 juillet 2024 définissant les conditions générales des services de communication audiovisuelle impose aux médias de travailler avec l'Office national par l'établissement d'une convention de « licence de diffusion publique » avec l'organisme chargé du droit d'auteur et des droits voisins. Pour sa part, le directeur général de l'ONDA a affirmé l'importance, pour les institutions de médias audiovisuels, de signer des accords avec l'office dans le but de définir les conditions d'octroi des licences d'utilisation du catalogue d'œuvres protégées dans leurs programmes, contribuant ainsi à la protection des droits des

auteurs et des titulaires de droits en général.

Il a, dans ce contexte, mis en lumière les nombreux services et les importantes opportunités offerts par l'Office aux institutions de médias actives dans le journalisme audiovisuel et en ligne, afin de leur garantir l'usage légal de licences d'utilisation d'œuvres protégées dans « leurs programmes et productions, notamment pour leur diffusion sur les plateformes numériques ».

Les deux parties ont convenu d'étudier un certain nombre « de projets d'activités conjointes pour la période à venir », en commençant

par l'organisation d'une journée des médias à l'intention des journalistes et des institutions médiatiques afin de promouvoir et de sensibiliser à l'importance de cette approche et de la consolider dans les pratiques des institutions médiatiques dans le but de contribuer à l'organisation et à la régulation du paysage médiatique, notamment dans l'optique que de nombreuses institutions importantes signent prochainement des accords avec l'Office national à l'instar des institutions qui ont franchi cette étape louable par le passé, selon la même source.

**Abir Menasria**

## INNOVATION NUMÉRIQUE ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES CONSTRUIRE UN MODÈLE NATIONAL PIONNIER

Le président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), M. Samir Bourhil, a affirmé, mardi dernier à Alger, que les moyens mobilisés par l'État, conjugués aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, offrent une opportunité réelle pour bâtir un modèle national pionnier conciliant innovation numérique et respect de la vie privée dans le secteur des assurances. Une approche qui place, selon lui, la protection des données personnelles parmi les piliers essentiels du progrès technologique. M. Bourhil s'exprimait à l'ouverture d'un atelier consacré à la « gouvernance des données, à la conformité aux dispositions de la loi 18-07 et aux défis de l'intelligence artificielle dans les compagnies d'assurances ». Cette rencontre a été organisée par l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) et le Conseil national des assurances (CNA), en collaboration avec l'ANPDP, en présence de cadres du secteur et de membres de l'Autorité.

À cette occasion, le président de l'ANPDP a souligné que la gestion des données et la protection de la vie privée ne constituent plus des questions secondaires, mais se situent désormais au cœur du « pacte de confiance » qui fonde le contrat social des sociétés modernes. Il a mis en avant la responsabilité particulière du secteur des assurances, dépositaire de millions de données à caractère personnel, le plaçant ainsi en première



d'excellence dans les pratiques professionnelles afin d'assurer une application effective et responsable de ce cadre juridique.

Intervenant au nom du secrétaire général du CNA, Abdelhakim Benbouabdellah, le directeur des études, M. Serhane Aroune, a rappelé que l'utilisation de l'intelligence artificielle n'est pas exempte de risques, notamment en matière de sécurité, de confidentialité, d'usurpation d'identité et de diffusion d'informations erronées ou trompeuses. Il a, toutefois, plaidé pour une exploitation raisonnée de cette technologie afin de relever les défis du secteur dans le strict respect de la législation en vigueur.

Concernant la loi 18-07, il a précisé que le CNA avait, dès sa promulgation, saisi l'ensemble des opérateurs du marché des assurances concernés,

afin qu'ils prennent les mesures nécessaires garantissant leur conformité aux nouvelles obligations légales.

Pour sa part, le président de l'UAR, M. Youcef Benniccia, a estimé que la transformation numérique accélérée et l'adoption croissante de l'intelligence artificielle représentent une opportunité majeure pour l'innovation et l'amélioration des performances du secteur. Il a néanmoins souligné que cette évolution s'accompagne de défis importants liés à la sécurité, à la transparence et à la protection des données.

Dans ce cadre, il a mis en avant les actions menées par l'UAR, notamment à travers le lancement de programmes continus de formation et de sensibilisation visant à promouvoir une approche responsable de la protection des données personnelles, ainsi que l'organisation régulière de rencontres spécialisées sur ces thématiques.

M. Benniccia a également annoncé la création récente, au sein de l'UAR, d'une commission spécialisée chargée de la conformité en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de protection des données personnelles. Cette commission aura pour mission d'élaborer un cadre général et un guide unifié de conformité au profit des compagnies d'assurances.

Il a indiqué que l'UAR a procédé au lancement d'un centre dédié à l'intelligence artificielle, en partenariat avec des établissements académiques et techniques dans l'objectif de soutenir l'innovation, renforcer les compétences nationales et contribuer à réduire l'écart entre le monde académique et le secteur professionnel.

**Cheklat Meriem**

### UNE CROISSANCE "NOTABLE" ENREGISTRÉE EN 2025

Le secteur des assurances a enregistré une "dynamique de croissance notable" durant l'année en cours, en particulier dans la branche assurance de personnes, qui a affiché "une progression à deux chiffres", a indiqué mardi dernier à Alger, le délégué général de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de la réassurance (UAR), Abdelhakim Berrah.

S'exprimant à l'APS en marge d'une rencontre consacrée aux enjeux liés à la protection des données à caractère personnel dans le domaine des assurances, M. Berrah a souligné que l'année en cours a "marqué un tournant significatif pour les assurances de personnes, tandis que la branche des assurances dommages poursuit sa croissance à un rythme globalement aligné sur celui de l'économie nationale, malgré l'existence de relais de croissance encore insuffisamment exploités".

A noter que le marché national a enregistré, au premier semestre 2025, un chiffre d'affaires en hausse de 8,1%, à 99,3 milliards de dinars.

La branche des assurances de dommages (83% du marché) a réalisé un chiffre d'affaires de 80,6 milliards de dinars entre janvier et fin juin, en progression de 8,2% sur un an, tandis que celle des assurances de personnes a totalisé près de 12 milliards de dinars, en hausse de 6,7 % (3,2% sur l'année 2024).

## IMPORTATION DES MATIÈRES PREMIÈRES L'ÉTAT VEUT METTRE DE L'ORDRE

**Une nouvelle plateforme numérique a été officiellement lancée pour réceptionner les programmes d'importation des matières premières destinés au premier semestre 2026. Ce dispositif devient l'interlocuteur unique des opérateurs économiques, marquant une étape décisive dans la structuration des approvisionnements du marché national et la protection de la production locale.**

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a officiellement cette mesure, mardi dernier, par voie de communiqué, précisant qu'elle s'inscrit dans une réforme profonde des leviers économiques du pays. Selon l'institution, cette initiative représente une « étape importante dans la modernisation du commerce extérieur », ainsi qu'un levier stratégique pour le « renforcement de la gouvernance à travers la numérisation des procédures ». En dématérialisant ces flux, l'administration entend ainsi rompre avec les lourdeurs bureaucratiques et offrir aux opérateurs un cadre plus transparent et réactif pour la gestion de leurs approvisionnements en matières premières.

La nouvelle plateforme numérique a pour vocation d'instaurer un « suivi rigoureux des opérations d'importation des matières premières », selon les précisions



fournies par le ministère. Ce dispositif technique vise à garantir une plus grande transparence, une célérité accrue dans le traitement des dossiers, ainsi qu'une fiabilité optimale des données concernant les besoins prévisionnels des entreprises productrices. L'objectif stratégique, souligne le communiqué, est d'orienter prioritairement les flux d'importation vers les « besoins réels de l'appareil national de production », tout en consolidant la compétitivité globale de l'économie nationale face aux enjeux du marché international.

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a souligné que le déploiement de cette interface digitale constitue un pilier de la modernisation du secteur, visant l'instauration d'une administration numérique performante au service des opérateurs économiques. Allant plus loin

dans cette stratégie de dématérialisation, le ministre a annoncé le lancement prochain de deux autres plateformes d'envergure : la première sera dédiée au suivi des importations de services, tandis que la seconde encadrera les ventes en l'état. Ces nouveaux outils s'insèrent dans une vision globale visant à mettre en place un système numérique intégré, capable de couvrir l'ensemble des flux et des modes du commerce extérieur algérien en 2026.

Le déploiement de cette solution électronique s'inscrit directement dans la mise en œuvre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à sécuriser l'approvisionnement des unités industrielles. Lors de sa récente rencontre avec les opérateurs économiques ayant pris part à la Foire du commerce intra-africain (IATF 2025), le chef de l'État a

tenu à lever toute équivoque concernant l'importation des intrants. « Vos matières premières sont la priorité des priorités », avait-il martelé pour rassurer les chefs d'entreprise face aux craintes de lenteurs bureaucratiques. Allant plus loin, le Président Tebboune a réaffirmé son soutien à l'appareil productif national en déclarant : « Je ne veux qu'aucune usine ne baisse son chiffre d'affaires parce qu'on ne l'a pas laissé importer de la matière première. Si vous devez en importer deux fois plus, faites-le ! » Cette nouvelle plateforme numérique apparaît donc comme l'outil technique destiné à concrétiser cette volonté politique de lever les obstacles à la croissance industrielle. Ces orientations stratégiques avaient déjà été scellées lors d'un Conseil des ministres pivot, le 21 octobre 2024. A cette occasion, le chef de l'État avait formellement ordonné de sanctuariser les importations de matières premières destinées à la production et aux industries vitales, précisant que seules les marchandises non productives restent soumises à une autorisation préalable. Le Président avait alors tenu à dissiper toute ambiguïté : l'Algérie n'a jamais eu pour vocation d'interdire les importations de manière absolue. Selon lui, les mesures de régulation actuelles, désormais portées par cette nouvelle plateforme numérique, visent exclusivement à promouvoir la production nationale et à préserver les équilibres financiers du pays, garantissant ainsi une stabilité durable et un renforcement structurel de l'économie nationale pour l'horizon 2026.

Omar Lazela

### 33<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE (18-27 DÉC) PLUS DE 600 ENTREPRISES AU RENDEZ-VOUS



Organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la 33<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne (FPA) ouvrira ses portes aujourd'hui au Palais des expositions (Pins-Maritimes) à Alger, avec la participation de plus de 600 entreprises.

Cette édition, organisée du 18 au 27 décembre en cours sous le slogan "L'Algérie construit son avenir", a pour objectif de mettre en valeur le potentiel de l'économie algérienne dans l'ensemble des secteurs d'activité, tout en apportant soutien et accompagnement aux entreprises nationales, indique la société Algeria exhibition, filiale de la SAFEX, organisatrice de l'événement. Des entreprises publiques et privées, des petites et moyennes entreprises, représentant différents secteurs dont l'industrie militaire, les industries agroalimentaire, chimique et pétrochimique, électrique, électronique et électroménager, mécanique, ainsi que le secteur des services, participeront à cet événement économique d'envergure.

Cette édition de la FPA, marquée également par la participation des start-up, d'artisans et d'acteurs des industries traditionnelles, constitue un espace stratégique pour mettre en valeur les capacités productives des entreprises algériennes et les faire connaître.

Elle représente une plateforme idéale pour l'exposition des produits et services, ainsi que pour l'interaction directe avec les visiteurs et les consommateurs, tout en offrant une opportunité de nouer des partenariats et d'échanger des expériences entre opérateurs économiques.

La 33<sup>e</sup> FPA accorde par ailleurs une attention particulière à l'entrepreneuriat et à l'innovation, en mettant en lumière le rôle des start-up et des technologies modernes, en contribuant à la préservation du patrimoine culturel à travers le soutien aux artisans, en leur permettant de présenter leur savoir-faire et leurs produits à un large public.

En marge de la foire, qui sera ouverte au public de 10h à 19h, une série de conférences et panels, animés par des experts, professionnels et spécialistes, aborderont, du 19 au 26 décembre, des thématiques en lien direct avec la politique d'investissement et le développement économique national.

R.E.

#### PUBLICITE



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION  
ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

### Communiqué

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEPE) a le plaisir d'annoncer sa participation en tant que Partenaire Média à la 33<sup>ème</sup> édition de la Foire de la Production Algérienne (FPA), sous le thème « l'Algérie construit son avenir » qui se tiendra du 18 au 27 décembre 2025 au Palais des Expositions (SAFEX), Pins Maritimes, Alger.

À cette occasion, nous invitons chaleureusement le public à venir visiter notre stand, situé au pavillon Nouveau Hall, pour découvrir les divers services offerts par nos filiales (ANEPE Communication et Signalétique, ANEP Messagerie Express et ANEP Audiovisuel AL24News) et nos unités (Édition et Imprimerie Rouiba), et rencontrer notre équipe mobilisée pour répondre à toutes vos questions, afin d'accompagner les entreprises dans les domaines de la Communication, Publicité, la Logistique, l'Édition et l'Impression.

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité s'est attelée, dès sa création en 1967, à développer son portefeuille d'activités qui recouvre désormais la publicité, l'impression, la communication, l'édition, l'information et le transport.

L'ANEPE vous souhaite la bienvenue et espère vous retrouver au Rendez-vous.

Siège social : SO. Rue Khefchaouen - BP 355 Alger-gare  
+213 21 23 64 89 - Fax : +213 21 23 64 80  
contact@anep.dz  
www.anep.dz

## 7<sup>e</sup> FORUM DES UNIVERSITÉS FRONTALIÈRES ALGÉRO-TUNISIENNES (5+5)

# ECHANGES ET EXPERTISES ENTRE LES DEUX PAYS

*En marge du 7<sup>e</sup> Forum des universités frontalières algéro-tunisiennes (5+5), un accord de jumelage a été signé entre cinq universités frontalières algériennes et leurs homologues tunisiennes, mardi dernier à l'université Mohamed-Cherif-Messaadie de Souk-Ahras et ce, dans le but de renforcer la coopération académique et scientifique entre les établissements d'enseignement supérieur des deux pays.*

L'accord, supervisé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et son homologue tunisien, Mondher Belaid, a été signé par le coordinateur des universités frontalières algériennes, Mohamed Manaa, directeur de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, et le coordinateur des universités frontalières tunisiennes, Hichem Sbaï, directeur de l'université de Jendouba. Dans une déclaration à la presse algérienne, le coordinateur des universités algériennes a expliqué que l'accord vise à renforcer les partenariats académiques et scientifiques par



l'échange de publications, de revues et de thèses de doctorat dans le respect des législations nationales des deux pays et des accords internationaux relatifs à la protection des droits de propriété intellectuelle. Il a également précisé que le contrat inclut le développement de la numérisation et de l'éducation à travers la mise en place d'une plateforme numérique commune pour l'enseignement et la recherche, le démarrage de projets d'apprentissage collaboratif à

distance, ainsi que le partage de compétences dans le domaine de la gestion des infrastructures digitales et des laboratoires virtuels. Pour sa part, le coordinateur des universités frontalières tunisiennes a indiqué que cet accord vise « à réaliser des projets de recherche conjoints » à caractère développemental dans des domaines prioritaires communs, à savoir l'énergie, l'intelligence artificielle, les technologies avancées, la sécurité alimentaire, la

santé, la gestion des ressources hydrauliques et la protection de l'environnement. Ce jumelage concerne, du côté algérien, l'université Larbi-Tebessi de Tébessa, l'université Cherif-Messaadie de Souk-Ahras, l'université Chadli-Bendjedid d'El Tarf, l'université Hamma-Lakhdar d'El Oued et l'université Badji-Mokhtar d'Annaba. Du côté tunisien, il concerne les universités de Gafsa, Kairouan, Sfax, Jendouba et Gabès.

*Abir menasia*

## LES UNIVERSITÉS FRONTALIÈRES CONSTITUENT UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné mardi dernier que les universités frontalières algériennes et tunisiennes jouent un rôle stratégique dans le développement des régions frontalières et contribuent activement au progrès et à la prospérité de leurs habitants. Lors de l'ouverture du 7<sup>e</sup> Forum des universités frontalières algériennes et tunisiennes, organisé à l'université Mohamed-Cherif-Messaadie de Souk-Ahras, en présence de son homologue tunisien, Mondher Belaid, M. Baddari a rappelé que le partenariat entre les dix universités représente un "modèle réussi d'intégration entre les deux pays", illustrant une dynamique de coopération scientifique et académique au service des populations locales.

Placée sous le slogan « L'enseignement supérieur à l'ère du numérique : connaissance, innovation et compétitivité économique », cette rencontre constitue une étape majeure pour élaborer des programmes de formation répondant aux besoins des citoyens des régions frontalières et pour mener des recherches scientifiques à valeur ajoutée. Le ministre a mis l'accent sur des secteurs prioritaires tels que l'hydraulique, l'agriculture et la santé, tout en soulignant l'importance du soutien à l'innovation et à la création d'emplois. "Ce forum représente une véritable opportunité pour renforcer l'échange académique et scientifique entre nos établissements", a déclaré M. Baddari. Il a précisé que les

universités frontalières ont un rôle central dans la transformation du savoir, la promotion de la recherche appliquée et le développement de solutions concrètes aux problèmes économiques et sociaux des régions concernées. Le ministre tunisien de l'Enseignement supérieur, Mondher Belaid, a de son côté mis en lumière le rôle crucial de ces universités dans le renforcement de la coopération académique et de la recherche scientifique. Il a rappelé que ces établissements "ne se limitent plus à transmettre la connaissance, mais sont devenus des centres de production de savoir et d'innovation, tout en constituant des passerelles pour l'intégration économique, sociale et culturelle entre les deux pays". Les travaux du Forum se sont étendus sur deux jours et ont combiné débats, ateliers et sessions scientifiques. Les étudiants et chercheurs ont pu présenter leurs projets d'innovation dans divers domaines des sciences et technologies. Une exposition dédiée à l'innovation a permis de mettre en avant des idées originales et des initiatives à fort impact pour le développement régional. Les participants ont également pu échanger sur des expériences réussies de soutien aux projets étudiants et examiner les meilleures pratiques pour renforcer la formation et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Le forum a intégré des sessions consacrées à l'enseignement à distance et à la transformation numérique, afin de préparer les universités et

les étudiants aux défis de l'ère numérique. Dans le cadre de cette rencontre, plusieurs conventions de coopération ont été signées entre les universités algériennes et tunisiennes, renforçant les partenariats académiques et de recherche. Ces accords visent à favoriser la mobilité des étudiants, l'échange de chercheurs, la création de laboratoires communs et le développement de programmes de master et de doctorat conjoints. Pour rappel, les universités algériennes participantes sont Larbi-Tebessi de Tébessa, Mohamed-Cherif Messaadie de Souk-Ahras, Chadli-Bendjedid d'El Tarf, Hamma-Lakhdar d'El Oued et Badji-Mokhtar d'Annaba. Côté tunisien, le programme réunit les universités de Gafsa, Kairouan, Sfax, Jendouba et Gabès. Ensemble, ces établissements incarnent le réseau 5+5, destiné à renforcer l'intégration scientifique, technologique et académique des régions frontalières. Ce forum illustre ainsi la volonté des deux pays de consolider la coopération universitaire et de promouvoir l'innovation étudiante, tout en rapprochant la formation et la recherche des besoins concrets du marché du travail. Il reflète également la volonté de bâtir un espace académique commun, capable de générer des connaissances, des compétences et des projets au service du développement économique et social des populations des zones frontalières.

*Cheklat Meriem*

## CLÔTURE DU 11<sup>e</sup> FESTIVAL DE LA MUSIQUE ANDALOUSE SANÂA

# LE PATRIMOINE CULTUREL ALGÉRIEN DEMEURE PRÉSERVÉ



**Le 11<sup>e</sup> Festival culturel national de la musique andalouse sanâa s'est achevé lundi dernier à Alger, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, et du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, devant un public nombreux.**

La cérémonie de clôture s'est tenue à l'auditorium du palais de la culture Moufdi Zakaria, qui a abrité les différentes soirées du festival depuis le 11 décembre. Dans son allocution de clôture, Mme Bendouda a indiqué que le retour de ce festival après huit années d'interruption constitue « l'expression sincère de l'engagement de l'Etat à préserver son patrimoine culturel », soulignant l'importance accordée à la sauvegarde de la musique andalouse. Évoquant avec émotion et respect la mémoire du compositeur algérien Nouibi Fadel, récemment disparu, la ministre a qualifié le défunt de « figure musicale d'exception » ayant laissé « une empreinte artistique intemporelle gravée dans les mémoires ». Elle a rappelé son apport déterminant à la préservation et à la transmission de ce patrimoine musical. Mme Bendouda a affirmé que la musique andalouse demeure un pilier fondamental de l'identité nationale et qu'elle se croise avec d'autres formes d'expression culturelle, notamment le costume traditionnel algérien. À ce propos, elle a mis en avant le caftan algérien, porteur d'une « authenticité historique et d'une singularité esthétique », précisant qu'il s'impose comme un élément indissociable de la mémoire collective nationale. Dans ce contexte, la ministre a rappelé que la diplomatie culturelle algérienne est parvenue à faire inscrire le caftan algérien sur la liste du patrimoine mondial dès 2012, traduisant la



volonté de l'Etat de protéger et de promouvoir les éléments constitutifs de l'identité nationale à l'échelle internationale. Adressant ses sincères remerciements au commissaire du festival, M. Ahcène Ghida, Mme Bendouda a souligné que cette 11<sup>e</sup> édition a constitué une illustration éloquente de la capacité de l'art à concilier « héritage et créativité, passé et présent », tout en rassemblant les générations autour d'un patrimoine commun. Dans une ambiance empreinte de tradition et d'autenticité, les orchestres des associations Cordoba et El Djazairia El Moussiliya, dirigées respectivement par Naguib Kateb et Mahmoud Hadj Ali, ont enchanté le public avec deux programmes soumis aux normes des mouvements de la nouba, interprétés dans de somptueux accoutrements traditionnels. Dans le mode Ghrîb, les voix de Radia Nouacer, Nacima Haffaf, Sabrina Lounis Khodja, Melissa Ouarda Berkane et Lydia Chikhi, accompagnées de celles de Bilel Bestani, Sifedine Touhami et Mohamed Said Belkhir, ont interprété plusieurs pièces du répertoire, dont « Khademli saadi », « Tidhkaroukum âindi », « Lahdhouka ya Dhalim », « Zarni el malih »

wahdou » et « Tadhaket ghossoun el'lîkah ». Les chanteurs et instrumentistes de l'association El Djazairia El Moussiliya ont ensuite pris le relais sous la direction de leur directeur artistique, Mahmoud Hadj Ali, proposant une nouba dans le mode Rasd Dil, marquée par de riches variations modales et rythmiques. Les solistes Mouni Hafidhi, Fazila El Alami, Ramzi Belabadjî et Tarek Mechri ont interprété plusieurs pièces, dont « Touchia Maya », « Outrok hadith erness », « Allah atanî », « Ya mesââb lefraq », « Sob el bakhâni », « Ma saba âakli » et « Kem wa kem ya Aïni », offrant une prestation saluée par le public. Moment fort de la soirée, le maître du violon Zerrouk Mokdad est monté

sur scène sous un tonnerre d'applaudissements.

Avec une voix apaisée et une grande maîtrise, il a interprété « Zarni mahboub qalbi fi el ghalsi », un inqâlab dans le mode Mouâl ouvrant la voie à une nouba dans le genre Rasd Dil. Parmi les autres pièces interprétées figurent « Ya ôchaq kh'rejt nefmacha », « Ya men Sada Sayden », « El Fedj Zeyeq », « Fah Ez Zahar fah », « Ghoziyali sokkar nabet », « Hasbouka Allâhou ânnî » et « Nirân qalbi zinadouha », qui ont confirmé la richesse du répertoire andalou. À l'issue de la cérémonie, les deux ministres et le commissaire du festival ont rendu hommage, à titre posthume, aux figures de la musique andalouse Anis M'hamsadji, Nacer Benmerabet et Smaïn Hini. Des hommages ont également été rendus aux artistes Farid Khodja, Youcef Ouznadji et Zerrouk Mokdad, pour leur contribution à la préservation de ce patrimoine. Le 11<sup>e</sup> Festival culturel national de la musique andalouse sanâa a accueilli 13 associations et interprètes issus de plusieurs wilayas, notamment Alger, Blida, Jijel, Mostaganem, Tiaret et Tipasa. Organisé depuis 2006 sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival national de la musique andalouse sanâa, l'une des trois grandes écoles du patrimoine musical algérien aux côtés du ghamâti de Tlemcen et du malouf de Constantine, vise à préserver, promouvoir et transmettre cette musique savante aux générations futures.

**Cheklat Meriem**

## TAMANRASSET

### OUVERTURE DU FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE DU SUD



La première édition du Festival culturel international de la musique du Sud a été ouverte, mardi soir, à Tamanrasset, avec la participation d'une pléiade d'artistes nationaux et étrangers.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence des autorités locales et d'un représentant du ministère de la Culture et des Arts, et a donné lieu à une soirée artistique à la maison de la culture de la capitale de l'Ahaggar.

Selon le commissaire du festival, Abdelhamid Bouhala, le programme du festival comprend, dans son volet académique, des communications sur l'exploitation de la musique algérienne dans les œuvres théâtrales et cinématographiques, ainsi que sur le rôle de la musique du Sud dans la promotion de l'identité nationale à travers l'animation des activités touristiques. Des ateliers de formation sont également prévus en direction des participants,

sous la supervision de cadres d'instituts d'art spécialisés, a-t-il ajouté.

Cette manifestation culturelle, qui doit se poursuivre jusqu'à dimanche prochain, se veut être aussi un espace d'échanges culturels et une fenêtre sur les différents genres musicaux du sud du pays, a souligné M. Bouhala.

La programmation de la date de sa tenue a été choisie pour permettre une large présence du public, des familles et des touristes et ce, en la faisant coïncider avec la saison du tourisme saharien et les vacances d'hiver, selon les organisateurs.





[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)  
Alger16 quotidien



## WHATAPP RESSUSCITE UNE FONCTIONNALITÉ D'UN AUTRE TEMPS



**WhatsApp annonce l'arrivée de plusieurs fonctionnalités pour cette fin d'année. Et l'une d'entre elle pourrait bien vous replonger dans un autre temps.**

D'une simple messagerie textuelle, WhatsApp s'est aujourd'hui muée en plateforme de communication multifonctionnelle, mêlant appels vocaux et vidéo, groupes massifs, chaînes de diffusion et même outils pour les entreprises. Et désormais, elle va rendre un peu plus obsolètes les appels téléphoniques classiques.

Une messagerie vocale, qui n'en est pas vraiment une « Les fêtes sont une période chargée, remplie de moments pour retrouver ses proches, où il arrive parfois que l'on ne réussisse pas à joindre tout le monde en temps voulu », écrit la filiale de Meta dans un communiqué. Dorénavant, il vous sera donc possible de laisser un message vocal ou vidéo à vos interlocuteurs s'ils ne répondent pas à votre appel.

Évoquée depuis cet été, la fonctionnalité est enfin déployée par WhatsApp. Concrètement, l'application vous invitera à enregistrer un message sans avoir à naviguer manuellement vers les options du microphone ou de la caméra dans la barre d'outils du chat. Si elle ne propose pas de fonctionnalité de messagerie vocale traditionnelle intégrée aux appels, ces messages vont clairement remplir la même fonction.

L'idée est simplement de s'appuyer sur ses fonctionnalités existantes d'enregistrement vocal et vidéo pour offrir une expérience similaire. Les contacts ayant manqué un appel audio et vidéo verront immédiatement le message s'afficher lorsqu'ils ouvriront l'application.

Améliorations des discussions en groupe

Mais ce n'est pas tout. WhatsApp annonce aussi l'introduction des réactions en temps réel dans les discussions vocales : il est désormais possible d'envoyer un emoji pendant une conversation audio de groupe, afin de montrer son soutien ou son accord sans prendre la parole ni couper l'échange.

De même, lors des appels vidéo en groupe, l'application va afficher en priorité la personne qui parle à l'écran, une fonction pensée pour rendre les échanges plus lisibles et éviter de perdre le fil lorsque plusieurs participants sont présents. La firme peaufine également la fonction de génération d'image par intelligence artificielle (IA).

De quoi rendre encore plus fonctionnelle la messagerie, qui compte tout de même plus de 3 milliards d'utilisateurs actifs mensuels dans le monde.

## MICROSOFT CHANGE RADICALEMENT SA FAÇON DE RÉCOMPENSER LES HACKERS

**Microsoft révise entièrement son programme de primes aux chercheurs en sécurité. Désormais, même les failles détectées dans des logiciels tiers utilisés par l'entreprise pourront donner lieu à une rémunération.**

La société de Satya Nadella a annoncé une refonte complète de sa politique de rémunération des vulnérabilités informatiques. La nouvelle approche, baptisée « in scope by default », étend le périmètre des découvertes éligibles à récompense. L'objectif est de stimuler la recherche de failles dans l'ensemble de l'écosystème technologique de l'entreprise, y compris sur des composants qu'elle ne développe pas elle-même.

### Une couverture du programme de primes étendue à l'ensemble de l'écosystème

Lors de la conférence Black Hat Europe, Tom Gallagher, vice-président de l'ingénierie au sein du Microsoft Security Response Center (MSRC), a détaillé cette nouvelle stratégie. Microsoft adopte désormais une approche dite « in scope by default », que l'on peut traduire par un périmètre couvert par défaut. Concrètement, toute vulnérabilité jugée critique et ayant un impact démontrable sur les services en ligne de Microsoft pourra dorénavant donner lieu à une prime.

Cette règle s'applique même lorsque le code concerné n'est pas directement développé par l'entreprise. « Peu importe que le code soit détenu et géré



par Microsoft, par un tiers ou qu'il soit open source, nous ferons tout le nécessaire pour corriger le problème », a expliqué Tom Gallagher. Selon lui, l'objectif est clair : « inciter la recherche sur les zones à plus haut risque, en particulier celles que les acteurs malveillants sont les plus susceptibles d'exploiter ». Dans ce nouveau cadre, une faille d'une gravité donnée entraînera la même récompense financière, qu'elle soit découverte dans un produit Microsoft ou dans une base de code tierce, dès lors qu'elle affecte l'écosystème du groupe.

### Une évolution majeure du Microsoft Bug Bounty Program

Cette évolution rompt avec l'approche jusque-là très encadrée du Bug Bounty Program au sein du MSRC. Jusqu'à présent, les règles étaient particulièrement strictes puisque seuls certains types de bugs, sur des produits explicitement identifiés, entraient dans le champ des primes.

Désormais, même les services ou produits récents, y compris ceux lancés sans programme de récompense dédié, sont automatiquement éligibles.

Microsoft précise que cette ouverture concerne aussi ses propres domaines et infrastructures internes, même lorsqu'aucun programme spécifique n'existe auparavant. « Là où aucun programme de primes n'est en place, nous reconnaîtrons et récompenserons la diversité des contributions de la communauté des chercheurs en sécurité, quel que soit le terrain sur lequel leur expertise les mène », a indiqué Tom Gallagher.

Sans surprise, les récents bouleversements occasionnés par le cloud et l'intelligence artificielle ont vivement encouragé Microsoft à repenser de fond en comble sa stratégie liée à la sécurité. Quoi qu'il en soit, l'entreprise a distribué plus de 17 millions de dollars l'an dernier via son programme de primes et sa compétition Zero Day Quest, et prévoit vraisemblablement d'augmenter ces dépenses.

## VOICI LES GAGNANTS DES GAME AWARDS 2025

**Les Game Awards avaient lieu jeudi soir à Los Angeles. Entre les annonces, les premières mondiales et les performances, la soirée a couronné les jeux qui ont marqué l'année.**

C'est le titre français Clair Obscur: Expedition 33 qui a remporté le prix du jeu de l'année ainsi que celui de la meilleure réalisation. Le jeu a d'ailleurs battu un record en remportant neuf prix.

**Jeu de l'année**  
•Clair Obscur: Expedition 33

**Meilleure réalisation**  
•Clair Obscur: Expedition 33

**Meilleure direction artistique**  
•Clair Obscur: Expedition 33

**Meilleur récit**  
•Clair Obscur: Expedition 33

**MEILLEURE MUSIQUE**  
•Clair Obscur: Expedition 33

**MEILLEURE PERFORMANCE**  
Jennifer English (Maelle dans Clair Obscur: Expedition 33)

### MEILLEUR JEU INDEPENDANT

•Clair Obscur: Expedition 33

### MEILLEUR RPG

•Clair Obscur:

Expedition 33

### Meilleur jeu multijoueur

Arc Raiders

### Meilleur jeu familial

Donkey Kong

Bananza

### Meilleure

**adaptation**  
The Last of Us: Saison 2





# **ALGER16,**

## le quotidien du Grand Public



**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

## LES POUMONS

# COMMENT RESPIRATION PENDANT LE SPORT

**LA RESPIRATION NOUS PERMET DE PRÉLEVER L'OXIGÈNE DE L'ATMOSPHÈRE ET D'ÉLIMINER LE DIOXYDE DE CARBONE (GAZ CARBONIQUE) FABRIQUÉ LORS DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE.**

Pendant l'exercice, l'appareil respiratoire (voir figure) s'adapte afin d'être capable de fournir les quantités supplémentaires d'oxygène nécessaires aux muscles pour transformer glucose et acides gras en énergie. Il empêche également l'accumulation du dioxyde de carbone et l'acidification du sang et des organes.

#### Comment fonctionnent les poumons ?

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce ne sont pas les poumons qui soulèvent la cage thoracique mais c'est la cage thoracique qui permet aux poumons de se remplir d'air. Les poumons sont attachés à la cage thoracique par deux enveloppes : les plèvres. Lors de l'inspiration, les muscles situés entre les côtes (muscles intercostaux) se soulèvent et la cage thoracique augmente de volume. Simultanément, le diaphragme (le muscle qui sépare les poumons de l'abdomen) s'abaisse, contribuant à augmenter un peu plus le volume de la cage thoracique. Les plèvres suivent le mouvement de la cage thoracique et du diaphragme et entraînent avec elles les parois des poumons. À l'intérieur de ceux-ci, un vide se produit qui aspire l'air. À l'expiration, le phénomène inverse se produit : la cage thoracique s'abaisse, le diaphragme remonte et les poumons, élastiques, se rétractent et expulsent l'air. Lorsque l'air pénètre dans le corps, il passe d'abord par le nez où les muqueuses humides retiennent jusqu'à 80 % des poussières et des bactéries inspirées. L'air y est également humidifié et réchauffé à 37 °C. Il atteint ensuite la trachée où les particules microscopiques restantes sont retenues. L'air parvient enfin aux bronches puis aux alvéoles pulmonaires. Ces petits sacs extensibles, entourés de capillaires sanguins, sont le lieu d'échange de l'oxygène et du dioxyde de carbone. Leur surface totale représente environ 100 m<sup>2</sup>. Les poumons ne se vident pas complètement lors d'une expiration. L'air inspiré vient se mêler à celui qui n'a pas été expiré. Seule une petite partie de l'air contenu dans les alvéoles est renouvelée lors d'un cycle respiratoire. L'air qui entre dans les poumons contient 21 % d'oxygène et 0,03 % de dioxyde de carbone (gaz carbonique). Celui qui en sort ne contient plus que 16 % d'oxygène environ, mais 4 à 5 % de dioxyde de carbone.

#### L'appareil respiratoire

Les poumons permettent d'enrichir le sang en oxygène et d'éliminer le dioxyde de carbone (gaz carbonique). L'adaptation du système respiratoire à l'effort Pendant le sport, les poumons travaillent davantage pour apporter suffisamment d'oxygène et éliminer le dioxyde de carbone. L'adaptation à court terme des poumons pendant le sport Lors de l'effort, les zones du cerveau qui contrôlent la

respiration sont stimulées par plusieurs facteurs :

- des informations provenant des récepteurs présents dans les muscles et les tendons,
  - l'augmentation de la concentration de dioxyde de carbone dans le sang et la diminution de celle d'oxygène,
  - l'accroissement du taux d'adrénaline, etc.
- Sous l'effet de ces mécanismes d'information, la fréquence respiratoire augmente, les muscles intercostaux et le diaphragme se contractent plus fortement, augmentant le volume de la cage thoracique à l'inspiration. La quantité d'air ventilé par les poumons augmente légèrement avant le début de l'exercice (sous l'effet de l'anticipation) puis très brutalement au début de l'effort. Elle atteint ensuite un point d'équilibre quelques minutes après le début de l'exercice. Le temps nécessaire pour parvenir à cet équilibre s'accompagne parfois d'une gêne (par exemple, un point de côté) qui disparaît ensuite. Pour prélever plus d'oxygène et éliminer davantage de dioxyde de carbone, il est plus efficace d'augmenter le volume d'air ventilé que la fréquence de la respiration. Les débutants font souvent l'erreur inverse : ils accélèrent leur rythme ventilatoire sans inspirer et expirer suffisamment pour mieux renouveler l'air dans leurs alvéoles pulmonaires. Très vite, le manque

respirant plus profondément) plutôt que l'accélération de la fréquence ventilatoire. L'approvisionnement en oxygène à chaque inspiration est amélioré (le reste d'air vicié dans les poumons est dilué par de l'air frais) et demande moins d'énergie (les muscles intercostaux et le diaphragme se contractent plus fortement mais moins souvent). La fréquence ventilatoire au repos diminue et elle est plus rapidement retrouvée après l'effort.

#### Qu'est-ce que le VO<sub>2</sub> max ?

Le VO<sub>2</sub> max est un des indicateurs de performance les plus utilisés en sciences du sport. Cette abréviation signifie « débit maximal de prélèvement d'oxygène ». Le VO<sub>2</sub> max correspond à la quantité maximale d'oxygène mise à la disposition des cellules des muscles par minute (après avoir été prélevée par les poumons et transportée par le système circulatoire). Le VO<sub>2</sub> max est le reflet de l'efficacité de toutes les étapes depuis l'inspiration de l'air jusqu'à l'utilisation des molécules d'oxygène au niveau du muscle. Il peut être mesuré lors d'une épreuve d'effort (rameur, vélo, tapis roulant, etc.). Le VO<sub>2</sub> max est exprimé en millilitres d'oxygène par minute et par kilo de poids. Sa valeur va de 35 ml/min/kg pour un homme

sédentaire à 85 ml/min/kg pour un sportif très entraîné en endurance (de 30 à 70 ml/min/kg chez les femmes). Pour chaque personne, le VO<sub>2</sub> max atteint son maximum à la fin de la puberté et décroît ensuite progressivement, s'il n'est pas entraîné, parallèlement à la diminution de la fréquence cardiaque maximale. Il est déterminé par l'héritage génétique et l'entraînement : un travail spécifique permet d'augmenter le VO<sub>2</sub> max de 10 à 50 %.

#### L'échauffement et la récupération du système respiratoire

Comme dans le cas du système cardiovasculaire, l'échauffement permet au système respiratoire d'atteindre progressivement un fonctionnement optimal. Il permet d'augmenter peu à peu le volume d'air inspiré jusqu'à un état d'équilibre (si la puissance de l'exercice est constante). La récupération active est importante pour assurer la reconstitution des réserves d'énergie consommées au tout début de l'exercice lors des phases anaérobies. Cette reconstitution est proportionnelle à la quantité d'oxygène qui a fait défaut durant l'exercice (la « dette d'oxygène »), en particulier au début, avant que les systèmes cardiovasculaire et respiratoire soient parvenus à adapter leur rythme. L'échauffement, en augmentant les rythmes cardiaque et respiratoire avant le début de l'exercice, permet de limiter la dette d'oxygène.



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces  
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...  
à 300 DA seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

#### NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU  
021.67.16.16/ 67.00.88

CHU MUSTAPHA  
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN  
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS  
021.93.11.90

CHU BAINEM  
021.81.61.13

CHU KOUBA  
021.58.90.14

AMBULANCES  
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ  
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ  
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX  
021.58.32.32/ 58.37.37

PROTECTION CIVILE  
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA  
021.63.80.62

GENDARMERIE  
021.62.11.99/ 62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE  
021.54.15.15

AIR ALGERIE (RÉSERVATION)  
021.28.11.12

Air France  
021.73.27.20/ 73.16.10

ENMTV  
021.42.33.11.12

SNTF  
021.76.83.65/ 73.83.67

SNTR  
021.54.60.00/ 54.05.04

Hôtel Sheraton  
021.37.77.77

Hôtel Mercure  
021.24.59.70/85

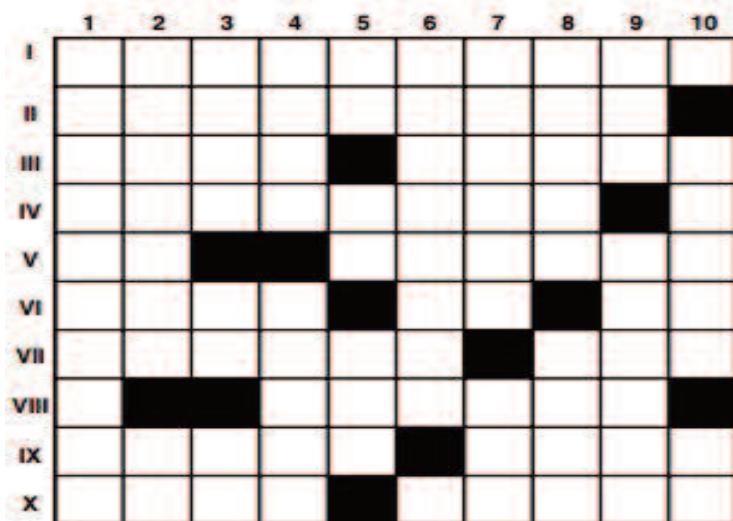
Hôtel El-Djazaïr  
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi  
021.74.82.52

Hôtel Hilton  
021.21.96.96

Hôtel Sofitel  
621.68.52.10/17

## Mots Croisés N°1311



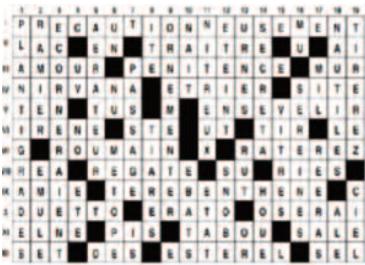
## HORIZONTALLEMENT

I. Ils remontent la piste. II. Elle descend de la piste. III. Voie ferrée. Coup de foudre. IV. Beau soulier. V. Négation. Plutôt malin. VI. Déforme. Avant Jésus-Christ. A vu le jour. VII. Ne dure qu'une année. L'une des disciplines du biathlon. VIII. Ensemble de montagnes. IX. Fais une descente. Donnes un siège. X. Petit lutin. Montagnes russes.

## VERTICALEMENT

1. Vallée pour skieurs. 2. Fuite. Ski de vitesse. 3. Non religieux. Sur une borne. Conifère. 4. Prénom d'une grande dame du jazz. Ainsi que doit l'être une piste de ski bien préparée. 5. Côte en Bourse. Initiales républicaines. Pas en forme. 6. Imprevu. 7. Massif alpin. Fait fondre la neige. 8. Pays africain. Fin de partie au flipper. 9. Electro-encéphalogramme. Harmonisa. 10. Canardé pour son duvet. Haut de gamme.

## SOLUTION N°1310



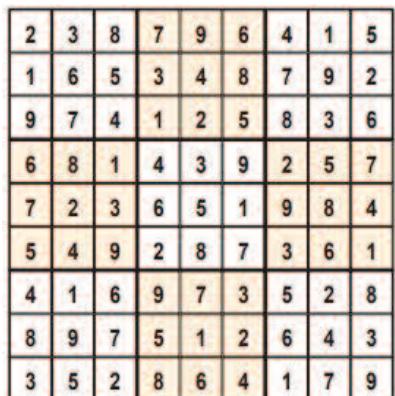
# SUDOKU

## RÈGLES DU JEU N° 1311

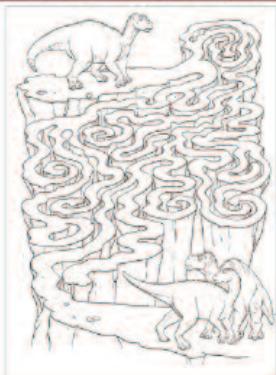
Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.



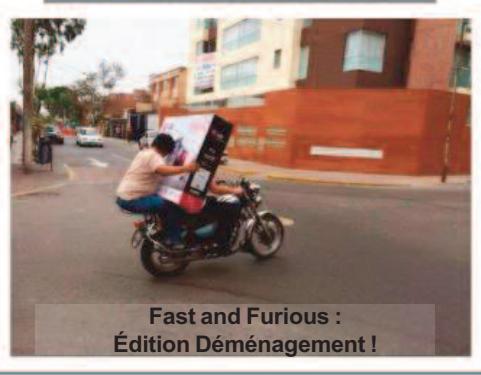
## SOLUTION N°1310



## CHOISI LE BON CHEMIN



## PHOTO DU JOUR



Fast and Furious :  
Édition Déménagement !

## MOTS MÊLÉS

S	O	J	A	K	O	D	U	J	H	O	N	S	H	U
S	T	O	F	U	A	P	A	C	I	F	I	Q	U	E
E	U	S	R	U	E	R	E	P	M	E	A	M	F	O
L	I	D	U	E	J	Z	A	L	U	P	F	A	E	Y
I	E	G	O	M	A	S	I	O	L	I	E	N	Z	K
R	K	P	R	K	O	O	D	A	K	I	M	G	N	O
U	I	M	I	R	U	S	T	E	Z	E	U	A	O	T
O	S	M	G	H	U	A	B	S	P	N	R	O	B	S
K	A	K	A	H	C	A	E	M	G	F	A	I	N	E
K	M	Y	M	N	N	R	A	I	U	E	I	B	U	I
O	O	I	A	U	T	A	T	A	M	I	A	G	S	
S	U	T	O	L	S	S	O	I	H	S	U	S	O	M
A	R	O	L	E	N	N	T	M	U	K	I	A	H	E
K	A	A	A	O	D	I	A	K	K	O	H	W	S	A
A	I	E	B	O	K	A	M	I	H	S	O	R	I	H

ALLURE  
ARCHIPEL  
BANZAI  
BONSAI  
BONZE  
CATALPA  
EMPEREUR  
ESTAMPE  
FEMUR  
FUTON  
GEISHA  
GOMASIO  
HAIKU  
HIROSHIMA  
HONSHU

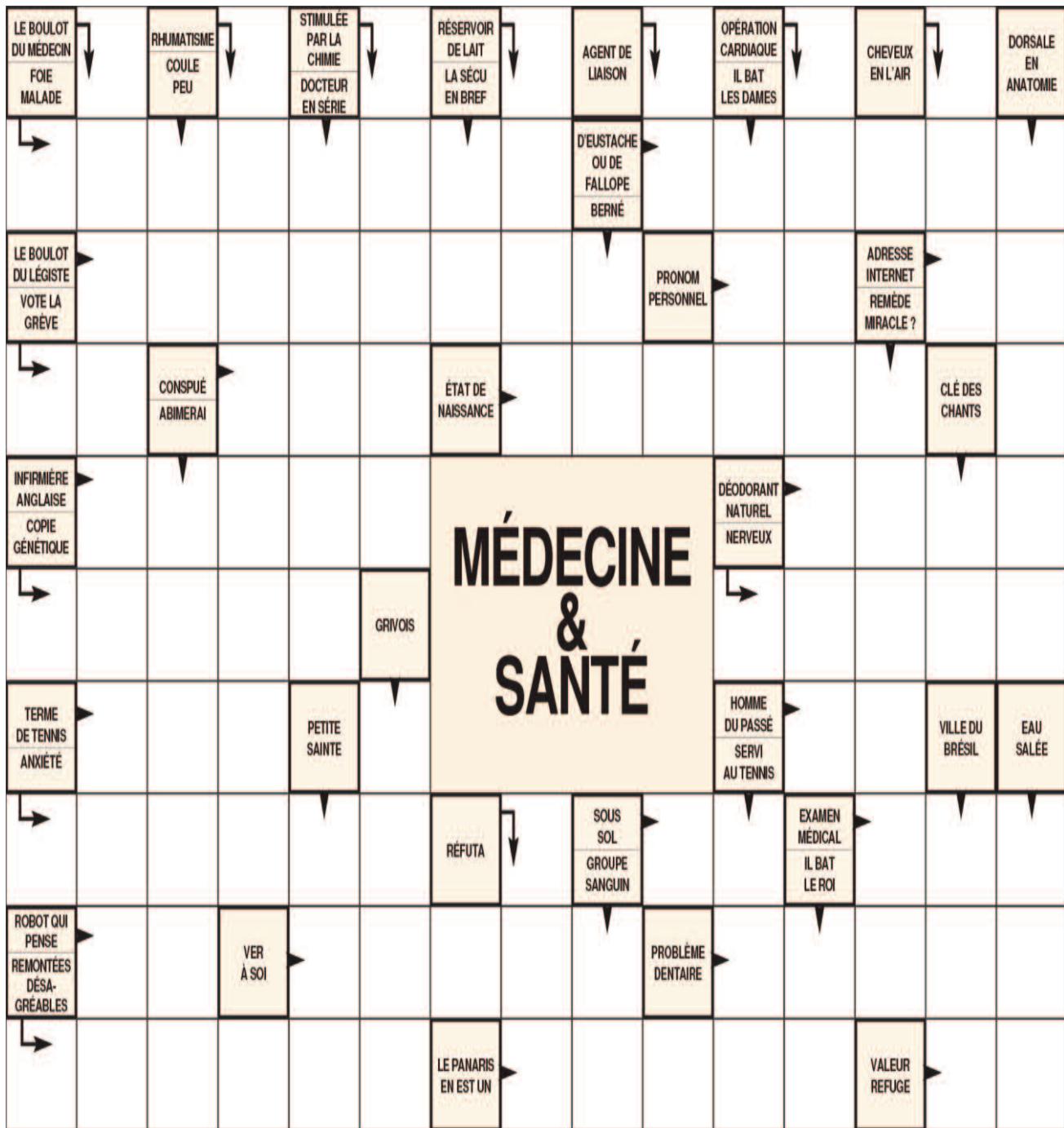
HOKKAIDO  
IKEBANA  
JEUDI  
JUDOKA  
KAMIKAZE  
KARAOKE  
KOBE  
KOURILES  
KYOTO  
LOTUS  
MANGA  
MIKADO  
NOUILLE  
ORIGAMI

OSAKA  
PACIFIQUE  
SAMOURAI  
SEISME  
SHOGUN  
SOJA  
SUDOKU  
SUMO  
SURIMI  
SUSHI  
TATAMI  
TOFU  
TOKYO  
TSUNAMI  
WASABI

## SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°297

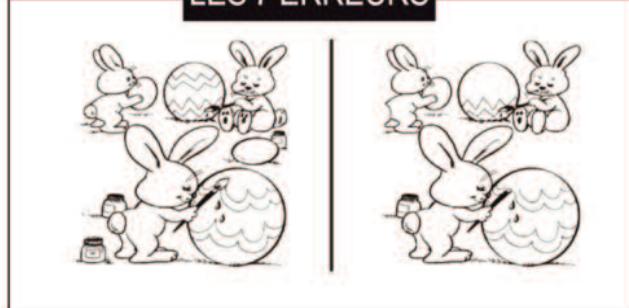
La phrase-mystère est : *errare humanum est* (l'erreur est humaine)

## Mots Fléchés N°1223



**ALGER16**  
Votre journal !

## LES 7 ERREURS



## SOLUTION N°1222

F	O	U	C	T	R
TRACAS	RANCE				
EXCLURE	TUF				
CREATRICE	TU				
ESEP	HABIT				
ASPIRATEUR	ZA				
HONTE	DEFI				
GLANEE	VETO				
ORE	SUR VOIE				
HUME	RETINES				
FAUSSE	ENS				
MOCHE	LARE				
QUI	POLISSON				
GUERI	ELU SC				
EN	ASSECHEE				

LIGUE 1 (13<sup>e</sup> JOURNÉE)

# LA JSK JOUE GROS À SÉTIF

**La 13<sup>e</sup> journée de la Ligue 1, au menu de ce week-end, s'annonce particulièrement compliquée pour la JS Kabylie qui va effectuer un périlleux déplacement chez l'ES Sétif.**

Les Canaris joueront gros sur la pelouse du stade 8-Mai-1945, surtout que leur sortie intervient après une inattendue élimination en Coupe d'Algérie face à leur bourreau dans cette compétition, l'USM El Harrach. Ayant très mal démarré en Ligue des champions également, actuelle dernière de son groupe, où elle a quasiment anéanti toutes ses chances de passer à l'étape des quarts de finale, la JSK devra pourtant faire l'impossible pour au moins éviter une autre défaite demain à Sétif, au risque de s'enfoncer davantage dans le doute d'une saison déjà quasiment bâclée. Le défi à relever n'est pas impossible mais ce n'est pas non plus acquis devant une équipe de Sétif tout aussi condamnée à ne plus perdre de points à domicile pour espérer remonter la pente, elle qui se morfond présentement à la 13<sup>e</sup> place qui ne sied pas du tout à son aura ni aux attentes de son

public. Le leader, le MC Alger, devra démontrer fort devant le MB Rouissat à Ouargla pour garder son invincibilité et, partant, conforter au mieux sa position, et pourquoi pas prendre davantage le large en haut du classement avec actuellement 4 points d'avance sur le deuxième, l'O Akbou, en attendant de solder ses trois matches en retard. En bas du tableau, le MC El Bayadh tentera un autre coup, cette fois à l'occasion de la venue de l'USM Khenchela, pour peut-être enfin enregistrer sa première victoire de la saison.

Djaffar C.



Les choses bougent au CS Constantine. Désormais, le club a un nouveau coach en remplacement du bosniaque Ruzmir Cviko qui a pour rappel décidé de s'en aller, suite à des arriérés non payés semble-t-il. Il se dit même que ce dernier a même introduit une plainte au niveau des instances internationales pour faire valoir ses droits. Mais là c'est une autre histoire. Pour l'heure, le club a paré au plus pressé en engageant



CS CONSTANTINE

## Le Tunisien Dridi nouveau coach et Bahloul première recrue hivernale

Le technicien tunisien Lassaâd Dridi est désormais intronisé nouveau patron du staff technique de l'équipe première. Il devrait d'ailleurs diriger son premier match dès ce weekend avec la venue du Paradou AC pour le compte de la 13<sup>e</sup> journée du championnat, après avoir pris ses fonctions officiellement mardi dernier. Aussi, en prévision des enregistrements du prochain mercato hivernal arrêté du 1er au 31 janvier 2026, le club vient déjà de conclure avec une nouvelle recrue. Il s'agit de l'ailier droit franco-algérien Sofian Bahloul qui s'est officiellement engagé avec le club constantinois. L'annonce de son arrivée du côté de Cirta a été faite par la direction du club, avant-hier mardi, à travers un communiqué diffusé sur ses réseaux. Le joueur

était d'ailleurs présent à la séance d'entraînement du jour dirigée par le nouveau coach. Le CSC n'a, par ailleurs, pas mentionné les détails du contrat paraphé. A signaler que le joueur était la propriété du club de la Bundesliga autrichienne Rheindorf Altach qui l'avait prêté, en janvier 2025, à la Swiss Challenge League Aarau, pour six mois. Le 30 juin dernier, Bahloul devait alors retourner en Autriche, sauf qu'en juillet qui a suivi, le club suisse a réengagé Bahloul, mais cette fois avec un transfert définitif du club autrichien pour la modique somme de 35 000 euros, indique le site Transfert Markt. Sauf que le club suisse l'a laissé partir pour le CS Constantine en transfert libre, indique la même source.

D. C.

### PROGRAMME

**Jeudi**

ASO - MCO (17H)  
MBR - MCA (17H)  
USMA - ESBA (20H)

**Vendredi**

MCEB - USMK (14h30)  
CSC - PAC (17H)  
ESS - JSK (18H)

**Samedi**

JSS - ESM (15H)  
CRB - O Akbou (18H)

LIGUE 2 (13<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Chamboulements en vue en haut du tableau à l'Ouest

L'ordre risque bien de subir des chamboulements en haut du tableau du groupe Centre-Ouest lors de cette 13<sup>e</sup> journée de la Ligue 2. A moins d'un voyage victorieux du leader, la JS El Biar, appelé à un pari risqué à Tlemcen où il devra en découdre avec le WAT local, les deux équipes à l'affût, le CR Témouchent, à juste un point derrière, et l'USM El Harrach, à deux points, pourraient bien profiter du moindre couac. Mais ce n'est pas du tout là une probabilité certaine, puisque ces deux poursuivants immédiats sur le podium devront également se distinguer en déplacement. Le CR Témouchent devra tenter le grand coup chez le RC Abaâ, alors que l'USM El Harrach se doit de surclasser l'ESM Koléa chez elle pour se garantir le maximum de chances de se hisser à plus haut que sa position actuelle. Question mental, ce n'est pas du tout là un détail qui devrait faire défaut chez les banlieusards euphoriques après leur spectaculaire qualification en 8es de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de la JS Kabylie. Mais comme au foot aucun match ne ressemble à l'autre, il faudra attendre le terme de ce 13<sup>e</sup> round pour y voir plus clair. En revanche, dans le groupe Centre-Est, l'US Biskra semble avoir toutes les faveurs de cette journée pour au moins garder son avance de six points, avec son déplacement au programme chez le bon dernier, le HB Chelghoum Laïd, qui n'a pu récolter jusque-là

que 5 points en 12 matchs joués. D'autant plus que le dauphin, le CA Batna, n'aura certainement pas la mission facile à Bordj Menaïel où la JSBM aspire à fructifier son duel pour améliorer son capital points

et, partant, gravir au moins une, voire deux marches au classement.

D. C.

### MO BÉJAÏA

#### Samir Houhou prend les commandes



Sans entraîneur attitré depuis plusieurs semaines, après le départ de Biskri qui a, pour rappel, rejoint le NA Hussein Dey, le MO Béjaïa, évoluant en Ligue 2 groupe Centre-Est, vient d'engager l'ex-attaquant Samir Houhou dans l'espoir de relancer l'équipe dans sa quête pour réaliser l'accès.

Tout a été fait dans la discréption la plus totale, au moment où tout le monde pensait que le staff intérimaire mené par Tarik Hammoun allait au moins terminer

la phase aller à son poste. Mais voilà que l'élimination en Coupe d'Algérie en 32es de finale face à l'USMH à Béjaïa même a accéléré les choses. Samir Houhou a déjà entamé sa mission, avant-hier, en dirigeant sa première séance d'entraînement au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Il sera sur le banc de son équipe samedi à El Khroub pour diriger son premier match officiel.

D. C.

### PROGRAMME GROUPE CENTRE-OUEST

**Vendredi à 15H**  
NAHD - USBD  
RCA - CRT  
JSMT - CRBA  
JST - RCK ( huis clos )  
GCM - MCS  
ESMK - USMH  
WAT - JSEB

**Dimanche à 14H**  
ASMO - WA

### GROUPE CENTRE-EST

**Samedi à 14H**  
JSBM - CAB  
ASK - MOB  
USMAn - JSO  
USC - MOC  
MSPB - CRBT  
HBCL - USB  
NCM - IBKEK  
NRBBO - NRBT



**COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2025  
(DU 21 DÉCEMBRE 2025 AU 18 JANVIER 2026)**

# LES VERTS À 24 HEURES DU DÉPART POUR RABAT

Pour les Verts, le moment est désormais aux préparatifs des valises, à 24 heures du grand départ pour la capitale marocaine, Rabat, où l'Algérie sera domiciliée pour l'entame du tournoi dans le groupe E avec le Burkina Faso, la Guinée équatoriale et le Soudan, contre lequel elle fera donc son entrée en lice, mercredi 24 décembre à partir de 16 heures, au stade Prince Moulay Hassan. Petkovic a tout son groupe à disposition, depuis lundi dernier, au Centre technique national de Sidi Moussa, pour peaufiner sa préparation et surtout mettre en place un bon état d'esprit afin d'entamer cette phase finale dans les meilleures conditions. C'est à peine quelques jours, mais cela devait être suffisant pour une

**La sélection nationale de football s'envolera demain pour le Maroc pour prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations 2025 qui s'étalera du 21 décembre au 18 janvier prochains. Les camarades de Mahrez joueront leur premier match, mercredi, face au Soudan.**

petite révision générale où il a été question d'affiner les tactiques et de renforcer la cohésion, notamment avec les nouveaux débarqués, à l'image du duo Berkane-Boubiba, très en verve durant la Coupe arabe avec les A's de Bougherra. Lors de la séance d'exercices d'hier, marquée par une zone mixte ouverte aux médias de même que l'entame de la séance, le groupe paraissait bien dans sa peau dans une ambiance très décontractée qui augure une suite pleine d'espérance d'un retour prometteur pour les

Verts sur la scène continentale. Débarrassés de toute pression par le coach Petkovic qui s'est limité, jusque-là, à évoquer l'objectif modeste de passer d'abord le cap des groupes, les Amoura, Bensebaini et consorts ont l'air, par ailleurs, bien déterminés à faire oublier les flops des deux dernières éditions. A vrai dire, nonobstant la ferveur populaire et ses attentes du onze algérien durant cette CAN, particulièrement après son parcours réconfortant durant les

éliminatoires, à Rabat, l'Algérie doit d'abord réapprendre à gagner un match dans une phase finale, ce qu'elle n'a

mercredi pour mieux enclencher la suite. D'ici là, Petkovic aura encore devant lui, sur place à Rabat, une bonne poignée de jours pour galvaniser au mieux ses troupes. Pour rappel, au programme des Verts dans la première phase des poules figurent le Soudan, mercredi prochain, puis le Burkina faso, dimanche 28 décembre à 18h30 et, enfin, la Guinée équatoriale, mercredi 31 décembre à 17 heures. Un ultime rendez-vous pour fêter le meilleur passage aux quarts de finale, mais aussi au nouvel an 2026.

Djaffar Chilab

## La Télévision algérienne acquiert les droits de diffusion de 15 matchs

La Télévision algérienne a annoncé, hier, l'acquisition des droits de diffusion de 15 matchs de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2025), dont le coup d'envoi sera donné le 21 décembre, qui comprend l'ensemble des rencontres de l'équipe nationale à partir de la phase de groupes. La Télévision algérienne a précisé que la liste de ces matchs, qui seront retransmis sur la chaîne terrestre (El Ardiya), comprendra également les rencontres concernant les pays frères, ainsi que les affiches africaines les plus attendues.

L'équipe nationale, qui participe pour la 21e

fois de son histoire à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, évolue dans le groupe E, aux côtés du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan. La sélection nationale entamera son parcours mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant d'affronter le Burkina Faso, dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale,

mercredi 31 décembre (17h00). Les deux premières équipes de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleures sélections classées troisièmes, se qualifieront pour les huitièmes de finale.

## MONDIAL 2026

### La Fifa annonce des billets "abordables" à 60 dollars pour les supporters

Les supporters des équipes qualifiées pour le Mondial 2026 de football paieront leur billet 60 dollars (environ 51 euros) par match, a annoncé mardi dernier la Fifa en réponse aux associations qui dénonçaient des tarifs "astronomiques". Une nouvelle "catégorie Supporter Entry" proposera des billets "à 60 dollars américains chacun et disponibles pour les 104 matches", y compris la finale de la Coupe du monde, qui réunira 48 équipes l'été prochain aux Etats-Unis, Mexique et Canada, a précisé la Fifa dans un communiqué.

"Cette initiative vise à soutenir davantage les supporters qui suivent leur équipe nationale tout au long du tournoi", a ajouté l'instance dirigeante du football mondial. Jeudi dernier, l'association Football Supporters Europe (FSE) s'était indignée des "tarifs astronomiques (...) imposés par la Fifa aux supporters les plus fidèles".

Selon les informations de FSE qui affirmait avoir vu "les grilles tarifaires publiées progressivement et confidentiellement par la Fifa", suivre son équipe du premier match jusqu'à la finale "coûterait au minimum 6.900 dollars (environ 6 000 euros)" à un supporter, "soit près de cinq fois plus que lors de la Coupe du monde 2022 au Qatar".

Selon la Fifa, "20 millions de demandes de billets ont été reçues à ce jour pendant la phase actuelle de vente par tirage au sort", qui a débuté jeudi dernier.



**ADDIS-AEBA -**

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a tenu une réunion consacrée à l'examen de l'évolution de la situation en Somalie et au déroulement des opérations de la Mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine dans ce pays (AUSSOM), les débats ayant porté sur les récents développements politiques en Somalie, ainsi que la situation financière complexe de la Mission et les moyens d'y remédier.

**TOLUCA**

(Mexique) - Les secours ont indiqué mardi dernier qu'aucun survivant n'avait été retrouvé dans l'épave d'un avion de tourisme qui s'est écrasé lundi dernier dans le centre du Mexique avec 10 personnes à bord.

**BRATISLAVA -** Quelque 5.000 personnes ont manifesté à Bratislava mardi soir contre la suppression du bureau de protection des lanceurs d'alerte et la modification du code pénal qui, selon elles, portent atteinte à l'Etat de droit.

**BOGOTA** - Deux policiers ont été tués mardi dernier à Cali, la troisième ville de Colombie, dans l'explosion d'un moteur piégé attribué à la guérilla de l'ELN, ont indiqué les autorités locales.

**KINSHASA** - Au moins vingt-deux civils ont été tués fin novembre par des miliciens dans une région de l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), en proie à un conflit communautaire, a indiqué mardi dernier Human Rights Watch (HRW).

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le gouvernement, sous la houlette du Premier ministre, Sifi Ghrib, a examiné hier, lors d'une réunion, des dossiers stratégiques cruciaux. Priorité a été donnée à la rationalisation de la gestion des infrastructures dans les nouvelles villes, ainsi qu'à l'intensification de la transformation numérique. Deux initiatives phares visant à moderniser l'administration et à améliorer durablement le service public au bénéfice des citoyens. Au cœur des délibérations, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif déterminant les modalités de transfert des infrastructures et équipements des nouvelles villes vers les administrations et institutions compétentes. Ce nouveau cadre réglementaire instaure un mode opératoire rigoureux destiné à optimiser et valoriser le patrimoine public au sein de ces périphéries



urbains. En garantissant la pleine fonctionnalité des structures de proximité, l'Exécutif entend répondre à un objectif prioritaire : l'amélioration concrète et immédiate de la qualité des prestations de services offertes aux citoyens résidant dans ces nouveaux pôles de vie. Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions présidentielles relatives à la concrétisation de la transformation numérique, le

gouvernement a passé en revue quatre communications essentielles. Il s'agit de l'état d'avancement de la numérisation des secteurs ministériels, du projet de réalisation du 2e data center national, qui est mis en service depuis le 26 septembre dernier, et du projet du portail national des services numériques "Dzair digital services", conçu comme un accès web et mobile unifié, sécurisé, plus accessible et efficace aux services

publics. Enfin, les discussions ont porté sur la mise en place de deux infrastructures stratégiques de dernière génération constituant le premier cloud national, destiné à sécuriser les données souveraines, moderniser les services publics et accélérer la transition numérique. Ces mesures s'inscrivent dans une dynamique globale de modernisation de l'Etat et de ses services, avec l'ambition de mettre l'Algérie à l'ère du numérique. La concrétisation de ces projets, notamment le déploiement du cloud national et du portail "Dzair digital services", marque une étape décisive dans la volonté du gouvernement de simplifier les démarches administratives, de sécuriser les données de l'Etat et, in fine, de répondre aux attentes légitimes des citoyens en matière de qualité et d'efficacité du service public.

*Omar Lazela*

## L'ENTITÉ SIONISTE POURSUIT SES VIOLATIONS DANS LA BANDE DE GHAZA **L'ALGÉRIE DÉNONCE LA FAILLITE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE**

Devant le Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie a une nouvelle fois dénoncé, mardi dernier, l'escalade des violations commises par l'entité sioniste. Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a fustigé le mépris systématique des accords de cessez-le-feu à Ghaza et l'accélération de la colonisation en Cisjordanie. Pour Alger, cette impunité est le symptôme d'un ordre mondial défaillant qui, au détriment du droit international, semble désormais "ne reconnaître que la force".

Dressant un bilan alarmant de la situation en Cisjordanie occupée, Amar Bendjama a livré un préquisitoire documenté devant le Conseil de sécurité. Il a révélé que, pour la seule année en cours, « des dizaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés de force » à la suite de plus de 1 000 incursions militaires ayant conduit à l'arrestation de 860 citoyens, dont au moins 50 enfants. Il a également dénoncé l'institutionnalisation de la violence civile, affirmant que le « terrorisme des colons » est désormais une réalité quotidienne, avec une fréquence tragique de cinq incidents par jour, illustrant une stratégie délibérée d'oppression et d'expulsion. S'exprimant lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen-Orient et à la question palestinienne, le diplomate algérien a fustigé le mépris flagrant de l'occupant sioniste pour la légalité internationale. Il a notamment signalé que la résolution 234, qui exige l'arrêt immédiat et complet de la colonisation, est désormais systématiquement « foulé au pied ». M. Bendjama a alerté la communauté internationale sur une escalade dangereuse : l'octroi récent d'un « cadre légal » par les



autorités d'occupation à de nouveaux projets de colonies, une manœuvre juridique visant à institutionnaliser l'annexion des terres palestiniennes au mépris des décisions les plus fermes de l'ONU.

**DÉPOSESSION TERRITORIALE**

Appuyant son constat par des faits récents, le diplomate algérien a rappelé que rien qu'en ce début de semaine, les forces d'occupation « ont démolis deux nouveaux bâtiments à Ramallah et à El-Qods-Est ». Il a souligné l'ampleur systémique de cette politique en précisant que plus de 1 000 démolitions ont été recensées depuis octobre 2023, avec la menace imminente de destruction pesant sur 100 autres habitations palestiniennes dans les jours à venir. « Ce n'est pas une anomalie, ce n'est pas une déviation, c'est la routine de l'occupation », a-t-il martelé avec force. Amar Bendjama a vivement déploré le silence persistant du Conseil de sécurité face à cette stratégie de dépossession territoriale qui s'opère désormais au grand jour. Poursuivant son préquisitoire, Amar Bendjama a dénoncé les violations quotidiennes du cessez-

le-feu en vigueur depuis octobre dernier dans la bande de Ghaza. Il a dressé un bilan sanglant de cette trêve bafouée, précisant que les frappes aériennes menées depuis son entrée en vigueur ont déjà coûté la vie à au moins 356 Palestiniens, dont 58 enfants, et fait plus de 1 000 blessés. Face à cette situation critique, le diplomate a exhorte les garants de l'accord à assumer leurs responsabilités pour contraindre l'entité sioniste à « appliquer ses engagements ». M. Bendjama a également élargi son constat à l'échelle régionale, soulignant que ce mépris des accords s'étendait aux cessez-le-feu conclus avec le Liban et la Syrie. Enfin, il a réitéré la condamnation la plus ferme de l'Algérie suite à l'agression délibérée contre le siège de l'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à El-Qods occupée, fustigeant une attaque frontale contre l'agence onusienne et les mécanismes de solidarité internationale envers les réfugiés palestiniens.

Amar Bendjama a réaffirmé l'engagement indéfiable de l'Algérie envers la cause palestinienne, assurant que le pays « n'épargnera aucun effort pour lever l'injustice qu'il subit ». Pour étayer cette position ferme, il a cité directement le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont les propos agissent comme la ligne directrice de la diplomatie algérienne : « L'Algérie restera fidèle à son engagement en appuyant nos frères et soeurs en Palestine occupée. L'Algérie n'épargnera aucun effort pour défendre leurs droits légitimes jusqu'au recouvrement de leur souveraineté et jusqu'à ce qu'un État palestinien libre et indépendant soit établi. »

*O. Lazela*

## INTEMPIÉRIES À GHAZA **APPEL À LA LEVÉE DES RESTRICTIONS SIONISTES SUR L'ACHEMINEMENT DE L'AIDE**

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a de nouveau appelé à la levée des restrictions imposées par l'entité sioniste à l'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, où des personnes meurent de froid en raison des intempéries liées à la tempête Byron. "Avec les fortes pluies et le froid apportés par la tempête

Byron, des personnes dans la bande de Ghaza meurent de froid", a alerté M. Lazzarini dans un message publié lundi soir sur les réseaux sociaux. "Les ruines détrempées par l'eau, où ces personnes trouvent refuge, s'effondrent, provoquant une exposition encore plus grande au froid", a-t-il poursuivi, soulignant que "les travailleurs humanitaires peinent à répondre à l'ampleur des besoins, alors que les

restrictions (sionistes) se poursuivent sur l'entrée des tentes et d'autres matériaux d'abri à Ghaza". "Nos fournitures attendent désormais depuis des mois pour entrer à Ghaza. Elles permettraient de répondre aux besoins de centaines de milliers de personnes en situation de détresse", a précisé le Commissaire général de l'UNRWA. "L'aide doit être autorisée à entrer massivement

et sans délai, afin d'éviter de mettre encore davantage de familles déplacées en grave danger", a-t-il insisté. Les intempéries liées à la tempête Byron balayent depuis une semaine tentes et abris de fortune à Ghaza, aggravant la détresse des habitants dont la quasi-totalité a été déplacée par plus de deux années d'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne.